

Mahamadou Zongo

La diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire: trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine

Introduction

Depuis le déclenchement de la rébellion en septembre 2002, et suite aux accusations portées par les hautes autorités ivoiriennes contre le Burkina Faso, la situation des Burkinabés en Côte d'Ivoire, un peu plus que les autres communautés étrangères, s'est considérablement dégradée. Le plus souvent résidant dans les quartiers précaires d'Abidjan, qui seront considérés comme des 'nids de rebelles' et par conséquent détruits, beaucoup de Burkinabés ont commencé depuis lors à rejoindre leur pays d'origine.

Selon le ministre de l'Action sociale du Burkina, au mois d'avril, environ 200 000 réfugiés (contre 158 114 au mois de mars)¹, ont été officiellement dénombrés. Ce chiffre peut paraître insignifiant par rapport à l'importance de la communauté burkinabé résidant en Côte d'Ivoire. En effet, selon le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) effectué en Côte d'Ivoire en 1998, sur une population totale de 15 366 672 habitants, on dénombrait 3 954 550 étrangers, soit 25,75 pour cent de la population totale. Les ressortissants du Burkina Faso, au nombre de 2 238 548, constituent la communauté étrangère la plus importante dans la mesure où elle représente 56,6 pour cent des étrangers et 14,56 pour cent de la population totale ivoirienne. C'est une communauté que l'on rencontre principalement en milieu rural (63,22 pour cent en milieu rural contre 36,78 pour cent dans les centres urbains). Il convient certainement de nuancer ces chiffres à la lumière de la législation ivoirienne sur la nationalité. En effet, parmi les Burkinabés recensés en 1998 (ainsi que d'ailleurs d'autres nationalités comme les Maliens, entre autres), nombreux sont ceux dont les parents se sont installés en Côte d'Ivoire bien avant les indépendances et par conséquent devaient être considérés comme Ivoiriens au moment des indépendances. D'autre part, jusqu'en 1972, le code de la nationalité incluait le droit du sol. Par ignorance des textes, les enfants des étrangers nés pendant cette période n'ont pas entamé les démarches requises pour bénéficier de leurs droits. Par conséquent, une application des textes (selon l'esprit des accords de Marcoussis) entraînera une chute importante du pourcentage des étrangers, dans la mesure où seront exclus de cette catégorie, les descendants de ceux qui se sont installés avant les indépendances, ceux qui y sont nés jusqu'en 1972... ainsi que leurs enfants.

Même dans ce cas de figure, il reste qu'une part très importante de la population ivoirienne a ses origines au Burkina Faso.

Par rapport à l'importance de la communauté burkinabé en Côte d'Ivoire, les retours actuels génèrent quelques inquiétudes. En effet, outre les difficultés économiques supplémentaires que le pays va devoir affronter, ces retours soulèvent quelques questions : comment est-on arrivé à cette importance numérique des Burkinabés en Côte d'Ivoire? Quels rapports cette communauté entretient-elle avec le pays d'origine? De quelles possibilités disposent le pays pour organiser l'accueil et l'insertion des rapatriés? Enfin, souvent partis depuis plusieurs années, voire plusieurs générations, comment ces Burkinabés contraints de rentrer et qui découvrent leur pays pourront s'intégrer? C'est à ces questions que tentera de répondre cet article.

Trajectoire historique de la migration

L'importance de la communauté burkinabé en Côte d'Ivoire trouve ses racines depuis la période coloniale². En effet, à la faveur de la politique de mise coloniale adoptée par la France, la population de la colonie de la Haute-Volta (colonie qualifiée de réservoir de main-d'œuvre) servira à alimenter tous les grands chantiers coloniaux de l'AOF³. C'est cette même politique qui présidera à la suppression de la colonie en 1932 au profit des colonies du Niger, du Soudan (actuel Mali) mais surtout de la colonie de Côte d'Ivoire (qui hérite de 50 pour cent du territoire voltaïque). La reconstitution de la colonie en 1947 et son indépendance en 1960 n'ont pas modifié la dynamique migratoire enclenchée. Même si les tentatives d'organisation et de contrôle administratives de la migration, initiées aussi bien s à l'époque coloniale qu'après les indépendances⁴ ont toutes échoué, le phénomène en tant que tel s'était définitivement enraciné dans les habitudes et fonctionnait parfaitement selon des modalités flexibles et souples. Après les indépendances, les déplacements vers la Côte d'Ivoire ont commencé à opérer des modifications qui portaient sur leur caractère de plus en plus massif, la durée plus ou moins longue du séjour, et enfin leur mutation en colonisation agricole⁵. Progressivement, les migrants vont s'essaimer dans toute la zone forestière, d'abord en tant que manœuvres et pour ensuite se fixer comme planteurs⁶. Son inscription dans le temps et la modification de sa nature vont entraîner l'implantation d'une forte communauté de Burkinabés presque partout sur le territoire de la Côte d'Ivoire, y compris dans les campements les plus reculés.

Jusqu'au milieu de la décennie 1980, le puissant flot migratoire n'a pas été perçu comme un problème majeur dans le pays d'accueil; au contraire, il a été encouragé par une politique libérale d'accès à la terre⁷, ainsi qu'une protection administrative des colons⁸, protection fondée sur l'idée, depuis d'ailleurs la période coloniale, que ceux-ci étaient plus réceptifs et plus dynamiques que les autochtones⁹. Leur apport dans l'essor de l'économie ivoirienne, à travers le développement de l'économie de plantation, a été très déterminant¹⁰.

Cependant à partir de la fin de la décennie 1970, la longue crise économique (notamment la chute des prix des matières premières : café, cacao, ...) qui s'installe durablement en Côte d'Ivoire, entame les fondamentaux de l'économie du pays et entraîne une dégradation rapide des conditions de vie de la majorité de la population ainsi que le bouleversement des rapports sociaux¹¹. L'une de ces conséquences en milieu rural sera la recomposition des hiérarchies économiques entre les ethnies qui s'est opérée en faveur des immigrés burkinabés¹².

La résistance à la crise par les immigrés burkinabés peut s'expliquer par plusieurs facteurs:

- Contrairement aux autochtones, les immigrés burkinabés n'ont pas adopté une stratégie de sortie de l'économie rurale par une scolarisation massive des enfants. À cause de la crise, les investissements effectués par les autochtones pour la scolarisation de leurs enfants se sont avérés infructueux du fait de la restriction des offres d'emplois administratifs et urbains. Ce qui expliquera d'ailleurs le retour des jeunes dans leurs villages d'origine¹³.
- L'organisation aussi bien domestique que communautaire des migrants burkinabés leur a permis de préserver un caractère familial à la main-d'œuvre et une certaine solidarité à l'échelle de la communauté. Ce qui leur a permis de surmonter la raréfaction de la main-d'œuvre grâce aux réseaux familiaux et aux *sociétés de culture*¹⁴, d'accéder plus facilement aux intrants et au crédit à l'intérieur de la communauté¹⁵, et enfin de compte de maintenir les rendements et même de les doubler par rapport aux autres groupes ethniques, notamment les autochtones¹⁶.
- La diversification des activités agricoles notamment par le développement du vivrier (le riz et surtout le maïs) dont une part très importante est destinée à la commercialisation.
- L'importance des activités des femmes, principalement la production à vocation commerciale des condiments (le gombo, la tomate, le piment), du vivrier (le maïs).

Dans le contexte de paupérisation générale, de l'instauration des compétitions ouvertes pour l'accession aux postes politiques (libéralisation de la vie politique), ces performances, réalisées surtout par des étrangers, vont faire l'objet de récupérations politiciennes. C'est ainsi que la question de la place et du rôle des étrangers dans la société ivoirienne, question qui n'est pas fondamentalement nouvelle, va émerger et s'organiser autour d'une idéologie d'exclusion, théorisée autour du concept de l'ivoirité qui aboutira à l'indexation des étrangers comme principale source des difficultés des Ivoiriens¹⁷. L'insécurité des étrangers mais de manière plus spécifique des Burkinabés s'est accentuée au cours des années 1990 (contrôle intempestif des cartes de séjour jusque dans les villages, rackets opérés par les forces de l'ordre sur les axes inter urbains, contestation des droits fonciers des immigrés par les

autochtones, etc.). En 1998, l'adoption de la loi foncière, qui exclut les non-Ivoiriens de la propriété foncière symbolise non seulement la révision des choix politiques des 'années Houphouët' mais aussi et surtout une volonté de 'remettre les compteurs de l'histoire à zéro' (selon l'expression de Jean-Pierre Chauveau). La récurrence des contestations des accords fonciers (renégociation permanente des clauses, multiplication des sollicitations, menaces de retrait, etc.), l'indexation du Burkina comme étant 'la base arrière' de toutes les tentatives de déstabilisation de la Côte d'Ivoire ainsi que les représailles qui s'en suivent, ont fini par convaincre certains Burkinabés à prospecter au Burkina Faso pour anticiper et préparer des possibilités de repli en cas de dégradation de la situation. C'est ainsi qu'est apparu timidement au milieu de la décennie 1990 un nouvel axe migratoire 'Côte d'Ivoire-Ouest du Burkina Faso'. Initialement circonscrit aux provinces du Kéné Dougou, de la Comoé et d'une partie du Houet, le mouvement s'est étendu progressivement sur toute la partie Sud du pays (notamment, le Poni, le Ioba, la Bougouriba). L'axe est animé par des chefs de famille possédant des plantations en Côte d'Ivoire, qui, face aux incertitudes anticipent en investissant une partie de leur économie dans l'achat de terres au pays; cette stratégie d'anticipation peut également concerner l'achat de quelques têtes de bœufs ou de moutons. L'achat de terres ne s'accompagne pas d'un retour définitif au pays, mais de l'installation d'un parent (en provenance de la Côte d'Ivoire également). Les activités pratiquées couvrent la culture des céréales (principalement le maïs) mais surtout l'arboriculture (anacardier, agrumes et manguiers). Cet axe a commencé à prendre de l'ampleur après les événements de Tabou¹⁸ en 1999 qui ont constitué un véritable choc psychologique dans la mesure où les immigrants ont jusqu'alors bénéficié de la protection administrative. À partir de cette date, beaucoup de Burkinabés de Côte d'Ivoire ont vu leurs certitudes s'ébranler et ont commencé à envisager l'éventualité d'une expulsion. En février 2000, une importante délégation composée de délégués consulaires, sur initiative des autorités diplomatiques du Burkina en Côte d'Ivoire, a effectué un voyage d'études et de découverte du pays; l'objectif était de faire découvrir les potentialités agricoles du pays dans certaines zones, notamment les provinces du Kéné Dougou, du Houet, et du Sourou qui ont toutes de fortes potentialités agricoles.

Les rapports des Burkinabés de l'extérieur avec le pays d'origine

Cette analyse concerne uniquement les Burkinabés vivant en milieu rural. Les migrants gardent un contact régulier avec le pays d'origine. Et cette régularité semble liée aux causes même de la migration. En effet, parmi les principales motivations du départ figurent la volonté d'une part d'échapper au contrôle des aînés et d'autre part de se valoriser à travers un comportement stéréotypé que plusieurs générations de migrants ont institué: sauver l'honneur de la famille en payant l'impôt de capitation, achat de moyen de déplacement: vélo, moto, nou-

veaux vêtements, lunettes noires, toutes choses qui permettent au migrant de retour de se valoriser (en se faisant voir les jours du marché). Ainsi dès le départ, la migration n'a de sens que parce qu'elle permet au candidat de se valoriser à son retour. C'est dans cette optique que les souffrances et les privations sont acceptées; il n'est pas rare d'entendre les pionniers décrire les dures conditions de travail qu'ils ont affrontées et supportées simplement 'parce qu'il fallait supporter et avoir quelque chose aussi au retour sinon c'était la honte'. La découverte de meilleures possibilités ailleurs à travers la migration et l'usage que les migrants font de leurs économies contribuent à imposer le renouvellement de l'expérience.

En effet, même si les migrants au retour disposent librement de leurs économies, ils les utilisent tous de la même manière. Les économies sont destinées à l'aide de la famille (acquittement de l'impôt de capitation, achat de vivres, etc.), des investissements dans l'élevage, (quelques achats de chèvres ou moutons) et surtout des investissements ostentatoires (vélo, poste-magnétophone, lunettes, vêtements, etc.); quelques-uns investissent parfois dans le petit commerce (se transformant en étagistes communément appelés tabliers dont les articles sont constitués essentiellement de bonbons, cigarettes, allumettes, biscuits, etc.). Très vite, le migrant épuise ses économies, vend progressivement son équipement et fini par retomber dans la situation matérielle et financière antérieure à son voyage. Il est plus ou moins contraint de repartir car les conditions de son village ne lui offrent pas l'opportunité de maintenir le rythme et la qualité de vie acquis depuis la migration. C'est ce processus qui conduit à l'installation définitive dans le pays d'accueil, mais cette installation ne s'accompagne pas d'une rupture définitive avec le village d'origine, grâce aux visites régulières qu'il effectue.

Ces visites, apparemment volontaires, résultent en réalité de la pression sociale que l'organisation de la Diaspora exerce sur les individus. En effet, les migrants se regroupent en fonction de la proximité généalogique ou géographique (des zones d'origine), pratique qui est favorisée par l'existence d'un réseau informel d'informations entretenu par les transporteurs, les membres de la communauté dans les gares routières, les représentants de la communauté aussi bien dans les centres urbains qu'en milieu rural. D'ailleurs le processus migratoire ressemble à un corridor qui relie les zones de départ et les zones d'accueil, ce qui permet au migrant, dès sa première expérience, de retrouver facilement ses parents ou des proches en Côte d'Ivoire auprès de qui il s'installera et par l'intermédiaire de qui il obtiendra relativement assez facilement une portion de terre pour cultiver.

En définitive, cette logique aboutit au regroupement des migrants ainsi qu'à la reconstitution et à l'affirmation de 'l'ambiance culturelle' de leur pays d'origine (à travers entre autres le maintien de la langue)¹⁹. L'affirmation de leur identité culturelle qui de plus se double d'un poids démographique très

important (parfois supérieur à celui des autochtones) est souvent interprétée ou ressentie par les autochtones comme des velléités impérialistes.

Une des conséquences de l'organisation des migrants est la pression sociale que la communauté exerce sur l'individu dont l'une des expressions est l'obligation de ne pas couper les liens avec le pays d'origine²⁰. La fréquence et la régularité de ces voyages sont parfois interprétées par les autochtones comme le signe du non-attachement des migrants à la zone d'accueil d'une part, et d'autre part l'une des manifestations du nationalisme des Burkinabés²¹.

À l'occasion des visites au village natal, les migrants investissent très peu dans des activités rémunératrices. Ils effectuent rarement des réalisations à titre personnel; ainsi rares sont les migrants qui possèdent des maisons d'habitation dans leur village. À l'occasion de leur retour, les migrants aident quelquefois les parents à s'équiper en petits matériels agricoles (charrue, charrette, âne, etc.), seule une petite minorité construit des maisons d'habitation. Le principal poste de dépenses concerne les salutations, les obligations sociales. Le seul investissement 'économique' que le migrant réalise souvent est l'achat de bétail (caprins et de bovins) mais qui, après son départ, est utilisé en priorité par la famille pour résoudre leurs problèmes. En définitive, le migrant possède peu de choses chez lui au village, la 'réussite' de sa migration se manifeste dans sa capacité à entretenir un réseau de relations sociales. Ce qui explique en partie la régularité des voyages au pays (en moyenne, un voyage tous les deux ou trois ans). Mais cette régularité s'estompe progressivement avec le temps et l'agrandissement de la famille en terre d'accueil, et se traduit par un espacement des visites.

Les enfants nés dans les zones d'accueil reviennent très peu dans les villages d'origine des parents; c'est parfois seulement après le décès de ceux-là et à l'occasion des funérailles qui s'en suivent qu'ils découvrent 'leur' pays; contrairement à leurs parents, ils n'entretiennent pas de rapports physiques avec le village d'origine de ces derniers. Très peu d'entre eux connaissent réellement le pays. Par conséquent la disparition des parents, même si elle n'entraîne pas la rupture définitive avec le village d'origine, influence radicalement les rapports avec le pays d'origine (aussi bien en terme de visites que d'envoi d'argent). Les visites sont de plus en plus espacées. Il en résulte qu'une importante frange des Burkinabés nés en Côte d'Ivoire ne dispose d'aucun repère au Burkina Faso. Cette rupture progressive est probablement liée au fait que le pays ne développe pas assez d'initiatives pour maintenir le lien; c'est ainsi par exemple que le droit de vote, qui a pourtant une forte charge symbolique, ne leur est pas reconnu...

Cette rupture avec le pays des parents ne concerne pas les enfants scolarisés. En effet, ceux-ci sont très nombreux à rejoindre le Burkina. Le mouvement de 'retour' a véritablement commencé au milieu des années 1980²², pour s'amplifier au début de la décennie 1990 à cause d'une part de la dégradation des conditions socio-économiques en Côte d'Ivoire, de la crise du système

éducatif (apparition des années blanches à l'université), de la restriction du marché de l'emploi et de l'application de l'*ivoirisation* de la fonction publique (donc de la fermeture des emplois administratifs aux 'étrangers')²³. Si ce 'retour' touche tous les cycles, c'est surtout après le Baccalauréat que beaucoup 'rentrent' et découvrent pour la première fois le pays. Très actifs dans les milieux scolaires et surtout universitaires, et considérés comme turbulents, ils sont désignés au Burkina par le terme 'diaspo'²⁴. Facilement identifiable par leur 'look' et surtout par leur accent ivoirien, ils sont d'ailleurs identifiés aux Ivoiriens. Les difficultés auxquels ils sont confrontés relèvent du registre de l'apprentissage de l'intégration, car en réalité, le 'retour' au pays constitue l'occasion de la découverte de la différence et demande beaucoup d'efforts pour s'adapter sur plusieurs plans (climatique, culinaire, culturel, etc.). La tendance des 'diaspo' à se regrouper entre eux s'estompe au fur et à mesure qu'ils découvrent leurs parents; cependant pour beaucoup d'entre eux, les rapports avec les 'parents' restent très limités voire protocolaires à cause des préjugés réciproques²⁵.

Sur le plan administratif, les 'diaspo' disposent des mêmes droits que tous les autres Burkinabés; par contre la difficulté pour eux réside souvent dans les démarches administratives; ainsi par exemple pour obtenir le certificat de nationalité, les Burkinabés nés à l'extérieur doivent produire le certificat de nationalité d'un de leurs parents. Outre le fait que certains de ces parents n'y avaient pas du tout songé ou ont disparu sans laisser d'acte de naissance, certains Burkinabés nés en Côte d'Ivoire ont des parents qui y sont nés eux-mêmes et ne possèdent aucun papier établi au Burkina.

Sur le plan associatif, surtout dans le milieu universitaire, plusieurs associations ont été créées par les 'diaspo' sur la base de leur lieu de provenance en Côte d'Ivoire. Ces associations ont pour vocation de créer des cadres d'échange; elles permettent en fait à leurs adhérents de surmonter les premières difficultés, de donner un repère aux nouveaux venus afin de faciliter leur intégration. Les 'diaspo' reproduisent ainsi le modèle d'organisation qui a permis à leurs parents de réussir dans les zones d'accueil...

Parmi les associations, l'on peut citer à titre d'illustration:

- le CAS (Club amitié solidarité) regroupant les étudiants du moyen Comoé.
- la NABA (Nouvelle alliance pour les Burkinabés de l'Agnéby) qui regroupe les étudiants de la région d'Agboville.
- l'ASEBE (Association des scolaires et étudiants burkinabés de l'extérieur) sans référence géographique connue. Ce sont par contre certains de ses adhérents qui formaient l'ossature des «guerriers», groupuscule anarchisant qui s'était illustré sur le campus par sa violence, notamment l'agression des étudiants au restaurant et en cité universitaires (sans aucune réaction de l'administration ni des autorités de l'université). Ils tentèrent même de s'opposer à l'ANEB²⁶, à travers des actes d'intimidation. Au cours de

l'année académique 2000-2001, après une agression d'un de leurs camarades, les militants de l'ANEB organisèrent un ratissage contre les «guerriers» au cours duquel un enseignant fut d'ailleurs agressé (l'identité des agresseurs varient selon les sources). Depuis lors, les «guerriers» ont quasiment disparu de l'université.

Les 'diaspo' sont également impliqués dans les différentes structures syndicales universitaires²⁷ et sont souvent accusés d'être à la base de la prolifération de syndicats (qui naissent pendant les crises) souvent éphémères. Lors des troubles pendant l'année académique 1999-2000, certains syndicats réputés être animés par les 'diaspo' invitaient régulièrement à la reprise des cours dans les médias (notamment à travers la télévision nationale). Une des organisations, née à la faveur des troubles et qui était également animée par des 'diaspo', a tenu sa première conférence de presse (couverte par la télévision nationale) dans un grand hôtel²⁸ de la place pour inviter les étudiants à reprendre les cours. Tous ces détails ont fini par faire dire que les 'diaspo' ont été instrumentalisés par le pouvoir pour combattre l'ANEB dont les positions sont proches de l'opposition et du collectif contre l'impunité (créé après l'assassinat du journaliste Norbert Zongo).

Au-delà du milieu universitaire, on rencontre des associations qui oeuvrent sur la scène nationale pour la défense des Burkinabés de l'extérieur, notamment :

- ARC EN CIEL : de création récente, cette association s'occupe exclusivement des Burkinabés de Côte d'Ivoire; avant le déclenchement de la rébellion, elle avait organisé une mission en Côte d'Ivoire afin de procéder à des prises de contact. Elle est cependant restée muette depuis le déclenchement de la crise en Côte d'Ivoire le 19 septembre de telle sorte que l'on peut se poser des questions sur la réalité de son existence.
- le Tocsin: dirigé par un universitaire et disposant d'un organe d'information²⁹, le Tocsin, créé en 1997, est incontestablement l'association la plus active et aussi la plus médiatique de toutes celles qui s'intéressent aux problèmes de la diaspora. Elle se définit comme une association non politique qui oeuvre à jeter un pont entre les Burkinabés de l'extérieur et ceux de l'intérieur d'une part et d'autre part pour une prise en compte des Burkinabés de l'extérieur dans les politiques nationales de développement. Partisan de l'intégration sous-régionale, il organise régulièrement des manifestations animées par les différentes nationalités vivant au Burkina Faso, ainsi que des sorties de découverte dans des pays limitrophes (Mali, Togo et Ghana). Actuellement l'association prend une certaine ampleur avec notamment la création de sous-sections dans les provinces; cette nouvelle envergure est certainement liée aux actions et activités (bien médiatisées) que l'association mène régulièrement. Ainsi après les événements de Tabou en 1999, l'association a initié des actions de solidarité avec les rapatriés; à

chaque rentrée scolaire elle procède à la collecte et à la distribution de fournitures scolaires aux enfants des rapatriés; contrairement à la discrétion habituelle du gouvernement burkinabé sur tout ce qui touche les Burkinabés à l'extérieur, le Tocsin n'hésite pas à adopter des positions publiques assez tranchées (comme pendant le refoulement des élèves burkinabés qui rejoignaient leur parents installés en Côte d'Ivoire au mois de juillet 2002). On peut enfin noter que certaines des revendications ont un caractère politique, notamment la reconnaissance du droit de vote aux Burkinabés de l'extérieur.

Depuis les événements de Tabou, le Tocsin occupe une place de plus en plus importante dans le milieu associatif (participation à des séminaires portant sur la société civile, les droits humains, etc.), dans l'espace médiatique (interventions dans les radios locales et internationales, journaux nationaux, etc.), dans la défense des étudiants venant de l'extérieur (notamment la médiation qui a permis de différer le paiement des frais d'inscription des étudiants burkinabés venant de l'extérieur), dans des actions de parrainage (le président du Tocsin a été choisi comme parrain par la promotion 2002 de l'École nationale du service social de la ville de Gaoua³⁰). Mais c'est incontestablement sur la scène politique que le Tocsin se fait de plus en plus visible. Les éléments qui illustrent cette percée sont d'abord l'invitation du président du Tocsin pour une communication à l'Assemblée nationale sur la crise ivoirienne le 6 janvier 2003, et surtout la participation à la délégation officielle conduite par le chef de l'État à la rencontre des chefs d'État sur la crise ivoirienne à Kléber (France). Les succès de l'association et la forte présence médiatique de son président commencent à irriter certains qui y voient peut-être des préludes à des ambitions autres que purement associatives.

Scénario pour un retour massif

En dépit de la fermeture de la frontière avec la Côte d'Ivoire, de nombreux Burkinabés arrivent régulièrement à Banfora, ainsi qu'à Bobo Dioulasso en traversant la zone contrôlée par 'les forces nouvelles'. Certains transitent et passent par le Mali pour rejoindre le Burkina par l'axe Sikasso-Bobo. Cependant, c'est par l'axe Côte d'Ivoire-Ghana-Burkina (par Po-Ouaga) que transite la majorité des rapatriés. Sur cet axe, les retours individuels côtoient les convois de 'l'opération *Bayiri*'³¹ organisée par l'État en concertation avec les compagnies de transport privées et les bailleurs de fonds. L'opération consiste à conduire depuis la Côte d'Ivoire les candidats volontaires au retour jusqu'à Ouagadougou où ils sont hébergés théoriquement pendant au maximum 72 h avant d'être convoyés dans leurs provinces d'origine, après avoir reçu une dotation alimentaire de secours d'un mois.

Au mois de mars, sur les 158 114 rapatriés³², 'l'opération *Bayiri*' n'avait concerné que 7172 personnes (soit à peu près 4,5 pour cent du flux). Sur le plan

symbolique, l'opération est destinée à montrer aux Burkinabés de l'extérieur l'importance que leur pays d'origine leur attache. Cependant, au-delà de cette dimension et de la gestion médiatique, l'opération s'est avérée très coûteuse³³ et d'une efficacité très relative (moins de 5 pour cent des rapatriés). En outre elle soulève certaines questions : si le retard de règlement des factures³⁴ peut-être justifié par les procédures bureaucratiques, par contre les pots de vin exigés aux candidats au départ, l'exclusion de la prise en charge de ceux qui sont rentrés par leurs propres moyens et l'expulsion des 'rapatriés' du stade du 4 août pour cause d'organisation de la CAN junior du 4 au 18 janvier³⁵ peuvent laisser croire que l'assistance dont bénéficient les rapatriés officiels risque de rester vraiment symbolique.

Le reflux des rapatriés que l'on peut qualifier de massif va générer de nombreuses difficultés car aucun système social ne peut digérer des arrivées massives et brusques, même si ce sont des parents; dans l'hypothèse d'un maintien du flux, les problèmes à court terme concernent l'inflation des prix et la sécurité alimentaire dans la mesure où habituellement la production céréalière n'arrive pas à assurer l'autosuffisance alimentaire. C'est en partie grâce à l'argent envoyé par les migrants (pour certaines familles) ainsi que la vente des animaux³⁶ que de nombreuses familles assurent l'équilibre des besoins familiaux. Même si les circuits commerciaux se réorganisent (vers le Ghana, le Nigeria, et d'autres pays côtiers) à court terme, les conséquences de la crise seront négatives pour de nombreuses familles.

À moyen terme se posera la question de l'insertion des rapatriés: la très forte pression foncière du plateau central risque d'orienter l'essentiel des rapatriés vers les provinces qui disposent encore d'un peu de ressources foncières, notamment le Ziro, la Sissili, le Nahouri, le Poni, le Ioba, la Comoé qui sont actuellement les zones de convergence des paysans victimes de la saturation foncière du bassin cotonnier du Burkina. Les tensions foncières, déjà perceptibles, risquent de se radicaliser car les capacités d'accueil de ces provinces seront vite débordées. Même si l'État a déjà entrepris d'installer certains rapatriés sur des plaines aménagées³⁷ pour la culture irriguée, la portée reste limitée. Au-delà de la disponibilité foncière, l'arrivée des Burkinabés de Côte d'Ivoire risque de briser les équilibres que les autochtones et les migrants étaient parvenus à établir. À l'image des 'diaspo', les rapatriés risquent de se regrouper en fonction des lieux de provenance à cause de la vision du monde qu'ils partagent. Dans la zone de Mangodara (dans la province de la Comoé), les migrants revenus de la Côte d'Ivoire ont des stratégies plus offensives et moins 'épheumistes'³⁸, dans la mesure où pour obtenir la terre, ils n'hésitent pas à proposer des sommes d'argent assez importantes aux détenteurs des droits coutumiers. À terme, leur comportement risque d'insécuriser les migrants traditionnels car l'introduction rapide de l'argent dans les transactions foncières va nécessairement entraîner le développement des retraits des terres octroyées selon les modes traditionnels (le prêt à durée indéterminée). En

définitive, le maintien des flux de retour fragilisera l'équilibre précaire de l'environnement et des hommes; outre la dégradation des ressources, les conséquences d'une telle situation seront l'exacerbation des compétitions et l'émergence des conflits sociaux.

Certains faits récents montrent que l'installation des rapatriés risque de soulever des questions sensibles. Le cas de l'érection d'un village de rapatriés sur l'axe Ouaga-Koudougou dans le courant du mois d'avril fait ressurgir la question de la pluralité des autorités dans un contexte où les découpages administratifs n'épousent pas les contours des espaces coutumiers. C'est ainsi qu'un chef coutumier peut installer des 'étrangers' dans un département où il ne réside pas lui-même. L'administration se retrouve démunie à cause de l'importance politique des chefs coutumiers dans le dispositif du pouvoir actuel. En effet, dans les compétitions électorales, l'appui d'un chef traditionnel est très déterminant dans la captation des voix, alors que le poids d'un préfet reste très relatif. Il est donc fort possible que les élus choisissent de ne pas contrarier les chefs coutumiers; par contre le risque d'affrontement entre rapatriés et 'autochtones' est quasi certain à cause de la saturation foncière que connaît la zone.

À long terme, la question de l'insertion sociale des rapatriés se posera car aux problèmes économiques, s'ajouteront les sentiments de frustrations de ne pas être chez soi. Habituellement, les migrants reviennent pour des séjours relativement brefs et dans des conditions financières qui leur permettaient une totale indépendance. Les migrants de retour étaient même courtisés. L'image du migrant ne tient que par sa capacité à entretenir ses réseaux de relations sociales. Sans cette capacité, il reste simplement un *Koswéogo* ou un *Tabouga*³⁹. Ceux qui fuient la Côte d'Ivoire font l'amère expérience de la relativité de la solidarité et la solidité des liens familiaux. Après le stade du 4 août et le chef de lieu de province d'origine, une fois parvenu en famille, le rapatrié désenchanté très rapidement car les problèmes de scolarisation des enfants sont vite noyés dans les questions de survie; ayant souvent fui la Côte d'Ivoire sans économie, et rejoignant leurs villages d'origine sans recevoir le moindre soutien de la part des autorités⁴⁰, certains d'entre eux, surtout ceux qui avaient coupé les liens ou qui entretenaient des liens symboliques, découvrent qu'ils ne sont pas toujours les bienvenus comme l'attestent les propos d'un cadre d'un ministère rapporté par l'organe du Tocsin 'au moment où la Haute-Volta traversait les dures périodes de sécheresse et de famine, ils ont fui le pays à la recherche de l'Eldorado. Beaucoup ont coupé les ponts avec le pays (...) d'autres ont oublié ou ignorent même le nom de leur village Nos parents ont payé l'impôt de capitation et nous avons construit notre pays (...). Maintenant qu'ils ont des problèmes dans leur Eldorado (...) je ne sais pas pourquoi j'aurai un élan de solidarité avec eux. [de toute façon après la crise], ces personnes repartiront. Vous verrez bien, ils repartiront'. C'est certainement conscients de cette situation que ceux qui ont encore la possibilité du choix de

la zone d'installation optent pour des régions autres que celles des villages d'origine. Un chef de famille ayant fui l'insécurité en Côte d'Ivoire et qui s'est installé à Mangodara explique le choix de cette zone par plusieurs raisons: 'Je préfère m'installer ici car chez nous au Yatenga, il y a pas de bonnes terres, en plus je ne suis pas sûr que les enfants qui sont tous nés en Côte d'Ivoire pourront s'habituer facilement au mode de vie.' (propos recueillis en juillet 2001).

En définitive, cette crise aura des effets structurants sur les rapports que les Burkinabé de Côte d'Ivoire entretiennent aussi bien avec leur pays d'accueil que le pays d'origine. En effet, les difficultés d'intégration et la découverte de leur altérité dans leur pays d'origine risquent de pousser certains de ces Burkinabé à retirer le 'pied symbolique' qu'il avaient gardé au Burkina. Par contre ces mêmes difficultés risquent d'inciter certains à investir et à épargner dans le pays d'origine pour éviter d'être totalement dépendants en cas de retour précipité. Ces choix seront fortement déterminés par les initiatives politiques que chacun des deux pays adoptera à l'issue de la crise.

Notes

1. Ces chiffres sont très approximatifs à cause notamment des modalités de retour des réfugiés qui échappent au contrôle aux frontières. D'autre part, en dépit de la fermeture de la frontière terrestre avec la Côte d'Ivoire il existe toujours des mouvements de population entre les deux pays. D'ailleurs, les statistiques officielles ne concordent pas toujours : ainsi alors que le 11 mars, le ministre de l'Action sociale annonçait le chiffre de 158.114 rapatriés, le 20 mars 2003 (soit environ une semaine plus tard) le Premier ministre déclarait devant l'Assemblée Nationale le chiffre de 118 000 rapatriés....
2. Voir notamment Balac (Ronan) : 1997, 'L'acheminement de l'économie de plantation ivoirien vers un blocage structurel: analyse d'une crise', in Contamin (B) et Memel Fotê (eds) : *Le modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements recompositions*, Paris: Karthala, 311-324; Blion (R), Bredeloup(S) 1997: 'La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabé et des Sénégalais', in Constamin (B), Memel-Fotê, (eds). 707-737, etc.
3. Notamment pour le chemin de fer Tiès-Kayes (Sénégal-Mali), l'Office du Niger (Mali), le chemin de fer Abidjan-Niger, le Port d'Abidjan. Pour plus de détails, voir Mandé (I), 1995 : 'Les migrations de travail des voltaïques' in Massa et Madiéga (eds) : *La Haute-Volta Coloniale. Témoignages, recherches, regards*. Paris Karthala. pp 313-339; Madiéga et Nao (eds), 1999 : *Burkina Faso. Cent ans d'Histoire: 1895-1995*. Paris/Ouaga, Karthala, PUO 2 tomes.
4. Notamment par la création SIAMO (Syndicat interprofessionnel d'acheminement de la main d'œuvre) en 1951 et la convention signée entre les deux Etats (Haute-Volta et Côte d'Ivoire) en 1960.
5. Voir Blion et Bredeloup. 1997.
6. Balac (Ronan), 1998 : *Gens de terres, gens des réseaux : mécanismes de production et lien social. Pour une nouvelle mise en perspective de l'économie de planta-*

tion en Côte d'Ivoire. Thèse de doctorat démographie économique, Institut d'études politiques de Paris, 244p.

7. Le mot d'ordre lancé par Houphouët-Boigny en 1963, 'La terre appartient à celui qui la met en valeur' avait force de loi.
8. Chauveau (J.P), 2000a : 'Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire. Les enjeux silencieux d'un coup d'Etat', *Politique Africaine* n° 78. Juin. 94-125.
9. Cf. Bonnacase. V, 2001 : *Les étrangers et la terre en Côte d'Ivoire à l'époque coloniale*, Document de travail, n°2 IRD/REFO; Dozon (J.P), 1997: 'L'étranger et l'allochtone en Côte d'Ivoire', in Constamin (B), Memel-Fotê (eds), *Le modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recompositions*, Paris, Karthala-ORSTOM : 779-798.
10. Cf. Leonard. 1997 : 394.
11. Losch (B), 'La côte d'Ivoire en quête d'un nouveau projet national', *Politique africaine*, 78: 5-25.
12. Chauveau (J.P), 1995, 'Pression foncière, cycle domestique, et crise économique. Etude de cas en Côte d'Ivoire forestière', in Blanc-Pamard (C) et Cambrésy (L) (eds): *Terre, terroir, territoire. Les tensions foncières*, Paris, ORSTOM éditions, collection 'Colloques et séminaires', 107-137.
13. Voir Bauchemin (Cris) 2000 : 'La migration ville-campagne en Côte d'Ivoire. Une circulation inversée', Communication aux *Journées scientifiques de l'APAD*. Saint Louis Sénégal, 27-29 janvier.
14. Les sociétés de cultures sont des associations formées soit en fonction du sexe, soit de l'âge ou de l'affinité pour proposer des services (notamment les travaux agricoles) contre rémunération. Des facilités de paiement sont accordées aux membres de la communauté (notamment différer le paiement pendant la traite).
15. Cf. Léonard (E), 1997, 'Crise écologique, crise économique, crise d'un modèle d'exploitation agricole. Ajustements et recomposition sociale sur les anciens fronts pionniers ivoiriens', in Constamin (B), Memel-Fotê (eds), *Le modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recompositions*, Paris Karthala-ORSTOM, 393 - 413; Zongo (M), 2001, *Etude des groupements immigrés burkinabè dans la région de Oumé (Côte d'Ivoire): organisation en migration, rapports fonciers avec les groupes autochtones et les pouvoirs publics locaux*, Rapport D'étude, IRD, REFO, 85p.
16. Voir Leonard, 1997, p. 404.
17. Conseil Economique et Social, 1998, 'Immigration en Côte d'Ivoire : le seuil de tolérable est largement dépassé', (extraits) in *Politique africaine*, 78 : 70-74.
18. En septembre 1999, un différent foncier qui oppose un autochtone et un planteur d'origine Burkinabè dégénère en affrontement au terme duquel l'autochtone est tué. En réaction, les populations autochtones, soutenues par les élites locales, déclenchent des expéditions punitives dans les campements des Burkinabè. Au terme des affrontements, au moins une centaine de morts parmi les Burkinabè et environ 12000 expulsés qui ont été obligés de regagner leur pays natal. (Voir le film du sociologue belge Bruno Sheur: 'La Côte d'Ivoire une poudrière

- identitaire'; Schwartz (A), 2000, 'Le conflit foncier entre Krou et Burkinabé à la lumière de "l'institution krouman"', *Afrique contemporaine*, 193: 56-66).
19. Il est très fréquent que les migrants attribuent à leur nouveau village le nom de leur village d'origine.
 20. Les migrants évoquent cette contrainte à travers les remarques des parents et des voisins qui sont indirectement adressées à ceux qui au d'un certains temps ne repartent rendre visite à la famille.
 21. La question du nationalisme des Burkinabé est souvent récurrente surtout avec les intellectuels; ainsi lors du colloque un intellectuels ivoirien, en exil en Europe me faisait remarquer que si la mobilisation populaire consécutive à l'assassinat du journaliste Norbert Zongo est à louer par contre les Burkinabé n'ont pas protesté contre le régime pour son implication dans le conflit du Libéria. Il estimait que ce silence n'est le fruit pas d'un manque d'information mais traduit plutôt le nationalisme des Burkinabé.
 22. Il convient d'ailleurs de signaler que ce mouvement concernait à la fois des élèves d'origine Burkinabé et des ivoiriens qui étaient attirés par la faiblesse du coût de la scolarité au Burkina. L'instauration du Bac probatoire dans les classes de première en Côte d'Ivoire dans les années 80 explique également l'arrivée de nombreux élèves ivoiriens au Burkina.
 23. On peut d'ailleurs établir un parallèle entre le retour des jeunes ivoiriens en milieu rural et celui des 'étrangers' dans les pays de leurs parents.
 24. '*Diaspo*' vient du diaspora et s'oppose à '*tenga*' (en langue nationale mooré) pour désigner les natifs.
 25. Les '*diaspo*' soupçonnent leurs parents de pratiques de sorcellerie et par conséquent s'en méfient; ils sont eux mêmes traités 'de petits ivoiriens ratés' ayant un complexe de supériorité.
 26. L'ANEK (Association nationale de étudiants du Burkina), syndicat majoritaire sur le campus, et en même temps 'bête noire' du pouvoir (d'ailleurs de tous les régimes qui se sont succédé au Burkina), elle est le fer de lance du collectif contre l'impunité qui s'est constitué après l'assassinat du directeur de publication de *L'Indépendant* le 13décembre 1998.
 27. Certains étudiants attribuent l'usage de la violence par l'ANEK à l'arrivée en son sein de militant '*diaspo*' et qui éprouvaient des difficultés à comprendre le 'pacifisme' de la corporation face aux agressions dont étaient victimes les militants; surtout que ces nouveaux militants de l'ANEK et les animateurs des 'guerriers' ont fréquenté les mêmes écoles et établissements secondaires en Côte d'Ivoire.
 28. A l'époque, les militants de l'ANEK tenaient leur meeting sur un terrain vague où d'ailleurs les gendarmes venaient les disperser avec du gaz lacrymogène.
 29. *Les échos du Tocsin* (trimestriel).
 30. *Les échos du Tocsin*, n° 5. Gaoua est le chef lieu de la province d'origine de la majorité de ceux qui ont été expulsés de Tabou.
 31. 'Bayiri' (langue nationale mooré), qui signifie 'patrie' (Ba : père et yiri : maison).

32. Quelques jours plus tard, notamment le 20 mars 2003 le Premier ministre annonçait devant l'Assemblée Nationale le chiffre de 118 000 rapatriés...
33. Selon le ministre de l'Action sociale, jusqu'à présent l'opération a coûté 389 millions de CFA soit l'équivalent de 593026 €.
34. Voir *L'indépendant*, n° 496.
35. *Les échos du Tocsin*, n° 5.
36. Dont une part non négligeable était exportée vers la Côte d'Ivoire.
37. Notamment avec l'appui des partenaires au développement dont la FAO qui a initié un projet agricole de 650 hectares d'un coût de 293000 dollars en faveur de 2000 familles rapatriées de Côte d'Ivoire. Dans ce contexte, l'on peut se poser des questions sur l'opportunité, voir l'utilité et la rationalité du 'périmètre du député', opération qui consiste à attribuer des périmètres aux élus (voir *Le pays* du 28 février). Si c'est pour l'exemple, on peut douter des compétences agricoles des députés surtout que certains d'entre eux avouaient leur surprise de voir du maïs poussé en saison sèche lors de leur sortie avec le ministre de l'Agriculture les 24 et 25 février (cf. les déclarations des députés interrogés par le journal *Le pays* in *Le Pays* du 5 mars 2003, p.3).
38. Les migrants traditionnels ont tendance à enrober l'achat de terre dans les relations sociales.
39. *Kosweogo* : de *kos* : durer et *weogo* : brousse; c'est un sobriquet qui a une connotation péjorative. Les enfants de Moosé nés en migration sont appelés péjorativement Taboussé (sing. Tabouga), ce qui signifie déraciné.
40. *Les échos du Tocsin*, n° 5.

Mahamadou Zongo
Département de Sociologie
Université de Ouagadougou